

# PERMANENCE DU JARD

Service d'accompagnement à la vie active  
des personnes en situation de handicap

2, esplanade Charles de Gaulle - BP 40215 - 51206 EPERNAY

Etablissement de l'Association locale d'Epernay et de sa Région  
des parents d'enfants en situation de handicap due à une déficience intellectuelle

VOCATION

AU SERVICE DES PERSONNES  
EN SITUATION DE HANDICAP

## De l'élaboration de projet à l'emploi

La Permanence du Jard accompagne les personnes  
en situation de handicap à trouver leur place dans  
le monde du travail et par conséquent dans la société.  
Sa compétence s'étend sur toute la Marne.



Véronique en  
apprentissage  
d'aide de cuisine  
aux côtés du  
chef cuisinier de la  
maison de retraite  
Résidence Hotelia.

La Permanence du Jard est le dernier-né des 9 établissements de l'Association les *Papillons Blancs* d'Epernay et de sa Région. Soutenue par la DRDASS, la Région, l'AGEFIPH, la MDPH et le FSE, elle intervient en partie sur prescription des opérateurs d'insertion et de la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées. Ceci n'exclut pas qu'une personne puisse s'adresser en direct à notre service ouvert aux personnes reconnues travailleurs handicapés.

Notre mission : accompagner la construction de parcours individuels, de la démarche de projet jusqu'à, et dans l'emploi. En fonction des besoins, nous proposons un appui complémentaire lié au développement de l'autonomie et au soutien dans la vie quotidienne.

Spécialisés en pratiques inclusives, nous développons et transférons parallèlement des outils favorisant l'insertion dans le monde ordinaire.

### Au plus près des besoins et des réalités professionnelles

La Permanence du Jard réunit 13 professionnels de formation et d'expériences professionnelles différentes : filière sociale, psychologie du travail, monde des opérateurs d'insertion et de l'entreprise. Cette diversité nourrit une approche et un regard croisé plus fins sur les situations individuelles, les parcours et les contextes d'insertion professionnelle ●

EDITO



Bernard Allou, Président  
des *Papillons Blancs* d'Epernay,  
Brigitte Pitois-Choquet, Directrice  
de la Permanence du Jard.

**Chaque être humain est unique. Le respect de notre individualité passe par la reconnaissance de nos différences.**



La préoccupation de notre association est de tout mettre en œuvre pour que la personne en situation de handicap, quel que soit son âge, puisse développer au maximum ses potentialités. A partir d'un projet qui soit l'expression de son individualité. Nous croyons en l'être humain et en sa capacité à mobiliser des ressources internes, souvent insoupçonnées. Nous accueillons la personne comme elle est, l'écoutons et l'aidons à s'ouvrir. La démarche de projet individuel l'amène à exprimer ses désirs, ses besoins, à dessiner des avenir possibles et ainsi à (re)prendre les rênes de sa vie. Avec elle, nous construisons un parcours, réajusté chaque fois qu'il le faut. Notre rôle est d'aider la personne à ouvrir les portes qui lui permettront de mener sa vie, comme tout le monde en société, avec le juste niveau d'assistance nécessaire. “

## REPERES HISTORIQUES

### L'expérimentation locale devenue un service départemental

**Fin des années 90** Le contexte est porteur. Une réforme législative en faveur du handicap est en cours et les CAT sont incités à développer une mission d'insertion professionnelle en milieu ordinaire.

Les dynamiques novatrices du CAT de Mardeuil sont remarquées.

**1996** Lancement d'une expérimentation soutenue par la DDASS. Une plateforme nommée Permanence du Jard se met en place au sein du CAT de Mardeuil. Mission :

- Accompagner les personnes orientées ou travaillant en milieu protégé vers le milieu ordinaire dans un parcours de préparation sociale et professionnelle.
- Fédérer les projets développés à l'échelon local pour constituer un centre ressources au plan marnais.
- Soutien de l'Europe au titre du programme HORIZON.

**2000** Soutien de l'AGEFIPH pour l'insertion professionnelle dans le secteur privé. L'action est reconnue par le PDITH dans l'axe *Alternative au milieu protégé*.

**2002** La Permanence devient un Service d'accompagnement à la vie active sur l'ensemble de la Marne pour tout type de handicap. Soutien de l'Europe au titre du programme EQUAL1.

**2003** La COTOREP confie des prestations d'évaluation.

**2004** Soutien de l'Europe au titre d'OBJECTIF 3.

**2005** Soutien de la Région Champagne Ardenne sur le champ de la formation. Nouveau soutien de l'Europe au titre de EQUAL 2.

**2007** La MDPH confie des prestations d'évaluation et d'appui au montage de dossiers CDAPH.

**Ambition** : poursuivre les expérimentations pour une société plus inclusive.

## INGENIERIE EN PRATIQUES INCLUSIVES



Les représentations du handicap, et de la différence, questionnent notre pensée collective : en termes de discrimination, d'exclusion sociale et de déni des droits. Les voix qui s'élèvent, les évolutions législatives, les prises de conscience et de nouvelles pratiques bousculent les schémas traditionnels et les réponses généralement inscrites en milieu protégé. Des démarches ouvertes en milieu ordinaire se multiplient.

### Créer, expérimenter, transférer des méthodologies et outils

Ouvrer pour une société accessible à tous, où chacun trouve sa place dans un aménagement pensé au bénéfice de tous : telle est l'ambition de la Permanence du Jard. Nos modes d'accompagnement, nos actions et nos outils sont ainsi conçus au service d'une société plus inclusive.

Nous abordons une personne, non sous l'angle de son handicap, mais sous celui de ses capacités et de ses potentialités. Nos méthodologies privilégient par conséquent l'expression et la participation active des usagers dans leur projet de vie.

Agir pour une société plus inclusive, c'est aussi contribuer à l'évolution de l'environnement et au développement d'une culture inclusive. Notre participation dans le programme européen EQUAL dont l'objectif est de lutter contre les discriminations et les inégalités, a confirmé notre mission d'ingénierie. En tant qu'organisme de formation, nous construisons, testons et transférons des outils à l'usage des opérateurs d'insertion, des formateurs, des entreprises et des associations.

### Outils d'inclusion parmi d'autres

- **Les chemins de l'inclusion** : Tel un jeu de l'oie (*voir photo en tête d'article*), parcours-découverte de ce que vivent les personnes en situation de handicap dans leurs démarches de formation et d'emploi. Pour tout public.
- **Passerelle** : Formation de 8 semaines, 6 en centre et 2 en stage entreprise, destinée aux jeunes de 16 à 25 ans rencontrant des difficultés à préparer leur vie active. Passerelle est en cours de devenir un dispositif de droit commun.
- **Ligne de conduite** : Formation autour d'un jeu de mises en situation pour sensibiliser et accompagner les entreprises dans l'intégration professionnelle des personnes en situation de handicap. Animée par la Permanence du Jard.
- **Méthodologie de formation professionnelle** : A l'usage de formateurs accueillant des personnes ayant des difficultés de lecture, d'écriture et d'apprentissage. Disponible sur le site de la Permanence du Jard.
- **Charte de participation des personnes en situation de handicap** : A l'usage des opérateurs d'insertion et tout service amené à accueillir parmi son public des usagers en situation de handicap. Disponible sur notre site.

## PORTRAIT

### ACCOMPAGNEMENT D'UN USAGER

## *Il faut toujours prouver ce qu'on est capable de faire !*

**Pour trouver sa place dans la cité, Thomas s'est bousculé, repoussant petit à petit ses propres frontières.**

Thomas est employé titularisé à la Mairie d'Épernay au service Courrier-Reprographie. *"J'essaie de bien faire pour arriver dans la vie de tous les jours"*, insiste Thomas de son ton ferme et paisible. Un calme qu'il cultive.



Outre son travail à temps partiel Thomas fait partie de l'Espace Citoyen, d'une association humanitaire, d'une chorale, joue au tennis et fait de la danse de salon. *Pas le temps de m'ennuyer !*

Il déroule son parcours : les classes en primaire, l'entrée à 10 ans dans l'enseignement adapté, les 6 ans en Institut Médico-Educatif, puis les 2 ans en Centre d'Aide par le Travail : *"J'étais au conditionnement. Un jour, je n'ai plus voulu d'éducateur derrière moi, mais un chef. J'ai voulu savoir si je pouvais travailler en milieu ordinaire, mais quoi faire ?* En 2000, Thomas, à la Permanence du Jard, embraye sur un module Développement personnel : *" J'ai travaillé fort pour arriver à comprendre, avoir des idées, me motiver. C'était difficile, mais j'ai appris plein de choses. Surtout le " Une minute, je réfléchis ! " devenu un réflexe face à l'inconnu et aux premiers signes de stress.*

### Un accompagnement spécifique à chaque étape

Une formation Evaluation-Orientation lui fait travailler son projet, découvrir des métiers et le monde ordinaire du travail. *" Avec la Permanence, j'ai aussi appris à prendre le train et à m'organiser. "* En 2004, il intègre l'École de la 2<sup>ème</sup> Chance. Tout en consolidant ses connaissances de base, Thomas entreprend l'apprentissage d'employé magasinier et de libre service en CFA et en stages. *" C'est compliqué dans la vie de se faire écouter et respecter. Il ne faut jamais lâcher ! "* 2005 : Thomas décroche un contrat aidé d'aide-magasinier à la Boutique sociale d'Épernay. Enfin 2006, les portes de la Ville d'Épernay s'ouvrent à lui. Thomas est content de lui : *"J'ai fait pas mal de progrès. Mais, je veux apprendre encore... pour être presque parfait ! "* conclut-il en riant ●

## PRATIQUES & METIERS

**1<sup>er</sup> entretien & coordination de parcours** Tout nouvel usager est reçu en premier entretien par la directrice et le coordinateur de parcours. Ecoute et échange permettent de repérer les besoins et souhaits posant les bases d'un projet individuel. Le coordinateur veille au suivi du parcours engagé et à la cohérence des actions proposées au regard des désirs de l'usager.

**L'accompagnement à la construction d'un projet** aide l'usager à définir ses choix, à mûrir et construire son projet en milieu ordinaire. Entretiens, modules de développement personnel, stage d'élaboration de projet, évaluation des capacités et découvertes d'activités permettent à la personne de s'autodéterminer et d'envisager les voies possibles et les moyens à mobiliser vers la vie active.

**L'accompagnement à la formation** organise et favorise l'accès des usagers à des formations de droit commun ou adaptées en fonction de leurs projets. Il soutient la personne dans son parcours et assure des points réguliers avec les centres de formation. Il poursuit sa vigilance auprès de l'usager dans les situations d'alternance et en stage auprès de ses encadrants et tuteurs.

**L'accompagnement professionnel** vise l'évaluation des aptitudes, compétences et la préparation à l'emploi dans le(s) milieu(x) choisi(s). Il entend ensuite l'appui dans la recherche d'emploi (CV, prospection, courrier, entretien) et la mise en relation des employeurs avec les opérateurs d'insertion. Un suivi se prolonge en poste si besoin auprès du salarié et de l'entreprise pour faciliter l'intégration professionnelle.

**L'accompagnement social** se déroule parallèlement aux autres types d'accompagnement. Il apporte un soutien moral et pratique aux personnes rencontrant des difficultés dans leur quotidien au niveau : budget, logement, déplacements, démarches administratives... L'objectif étant de développer l'autonomie.

## TRAVAIL EN RESEAU

### COMPLEMENTARITE

## Tisser des liens professionnels

**Le travail collégial est un préalable dans la mise en place de conditions favorables d'accès à la vie active. Il s'opère au quotidien mais aussi dans des projets novateurs visant, in fine, à faire évoluer le regard posé sur le handicap.**



Expression libre des usagers lors du colloque de clôture du programme EQUAL

Insérée dans le réseau professionnel du Handicap, la Permanence du Jard apporte une compétence complémentaire aux côtés des opérateurs d'insertion, tels que les Missions locales, Cap Emploi, le Sameth 51 et le Pôle Emploi. De par sa spécificité à mener des évaluations de capacités et de validation de projet en tant que consultant agréé par la MDPH, l'AGEFIPH et la Région.

Notre mission d'accompagnement nous conduit à travailler avec bon nombre d'organismes (IME, ESAT, Centres de formation, CCAS,...), d'associations (des champs social, handicap et culturel), artisans et entreprises de toute taille. Relevons par ailleurs nos collaborations avec les milieux universitaires et de la recherche.

Les partenaires rassemblés dans une même visée inclusive appuient notre action pour la reconnaissance des droits et l'égalité des chances entre tous les citoyens. Tant dans un cadre d'opérations relevant des politiques publiques que sur un plan novateur dans des programmes soutenus par le Fonds Social Européen. Les actions conduites sous l'égide du programme EQUAL en sont une illustration ●

## CONTACTS

**PERMANENCE DU JARD** - organisme de formation n° 21510114451 -

- ▶ Brigitte Pitois-Choquet : directrice - Bruno Pointillart : chef de service & coordinateur de parcours
- ▶ Accueil et secrétariat : Sabine Faucheu
- ▶ Chargées d'accompagnement formation : Florence Guillon, Laurence Millon, Lydie Piermay
- ▶ Chargés d'accompagnement professionnel : Emmanuelle Chardonnet, Christel Clergue, Gisèle Gerdelat, Bénédicte Manier-Chameret
- ▶ Chargés d'accompagnement social : Jean-Philippe Marchal, Carole Narat, Dominique Tabac

Tél : 03 26 58 07 07 Fax : 03 26 58 81 11 – lundi au vendredi de 8h30 à 17h  
accueil@permanencedujard.eu - www.permanencedujard.eu

## ESPACE Citoyen



### Tous différents et tous égaux

**L'Espace Citoyen accueille à Châlons, Epernay, Reims, Sézanne et Vitry-le-François, tous ceux qui souhaitent se rencontrer, s'exprimer, s'entraider et affirmer leur place dans la société.**

” A l'Espace Citoyen, on discute sur nos vécus et nos droits. Souvent les gens arrivent en se taisant. Ils s'éveillent peu à peu et lâchent leur colère. Ici, nous avons une liberté de parole pour dire nos difficultés. Ensuite, nous apprenons beaucoup au travers des actions que nous menons. On a réalisé des vidéos, un blog, un festival de films, ... On participe à des débats, des colloques... Nous nous affirmons en tant que citoyens en prenant la parole, des décisions et en défendant nos droits. Notre objectif est de faire changer le regard sur le handicap ; arriver à se faire écouter et faire bouger les choses ! ”

L'Espace Citoyen a été créé en 2005 par la Permanence du Jard dans le cadre du programme européen EQUAL. Dominique Tabac, personne Ressource est au service des participants.

☎ 03 26 58 07 07

✉ espacecitoyen@laposte.net